

**Les biens culturels en Allemagne et leur colonialité :
Le regard de la société civile camerounaise**

Pour présenter notre point de vue sur ce sujet, nous allons l'aborder sous l'angle des activités réalisées au Cameroun au dernier semestre de l'année 2024. Zenü Network est membre de la Commission Technique en charge des affaires juridiques du Comité Interministérielle chargé du rapatriement des biens culturels illégalement exportés lors de la colonisation.

Participation au Comité Interministériel sur les biens culturels camerounais spoliés pendant la colonisation

Depuis 2023, il existe au Cameroun, un Comité Interministériel chargé du rapatriement des biens culturels illégalement exportés lors de la colonisation. Au cours de la 3^{ème} réunion des membres de ce Comité Interministériel tenue le 1^{er} novembre 2024, le projet de stratégie nationale a été amendé, les Commissions Techniques créées par le Ministre et leurs membres respectifs ont été présentés, les plans d'action des 8 Commissions Techniques approuvés. Il existe 3 tomes du document de stratégie nationale, le premier adresse la question de manière général, le second est spécifique aux biens culturels camerounais en Allemagne et le dernier est composé des plans d'actions assorti des chronogrammes et budgets des 8 commissions techniques. Les commissions sont les suivantes :

1. La Commission de collecte des biens culturels qui a pour mission de « mener toutes les opérations nécessaires au départ et arrivée au Cameroun des biens culturels de chaque aire culturelle illégalement exportés à l'étranger ».
2. La Commission de reconstitution des itinéraires de provenances et des contextes d'acquisition qui a pour mission « de mener toutes les investigations nécessaires à l'identification et à la localisation des objets culturels de chaque aire culturelle illégalement exportés à l'étranger ».
3. La Commission d'identification de diverses catégories de musées et de suivi du rapatriement de leurs biens culturels qui a pour mission « de mener toutes les opérations nécessaires à la modernisation et ou la construction des musées devant accueillir les biens culturels restitués ».
4. La Commission diplomatie et négociations a pour mission de « conduire toutes les procédures diplomatiques et de négociations avec les gouvernements et autres institutions publiques et privés des pays étrangers, détenteurs des biens du patrimoine culturel camerounais ».
5. La Commission des affaires juridiques qui a pour mission de « veiller au respect des lois et règlement encadrant le rapatriement des biens dz patrimoine culturel camerounais illégalement exportés à l'étranger ».
6. La Commission d'organisation de la cérémonie de réception des objets culturels avec pour mission de « mener toutes les opérations nécessaires à l'organisation solennelle de la réception des biens culturelles illégalement exportés à l'étranger ».
7. La Commission Finance et Logistique qui est « chargée des questions budgétaires et matérielles ».
8. La Commission de communication « assure la coordination et le suivi de l'ensemble des activités de communication liées aux opérations du rapatriement des biens culturels illégalement exportés à l'étranger ».

La création de ces Commissions Techniques et leur opérationnalisation est une grande avancée du gouvernement camerounais sur cette thématique. Le Président de chaque commission convoque les sessions. Les rapports des sessions sont envoyés au Comité Interministériel où sept ministères et la primature sont représentés. Ce comité se réunit au moins deux fois par an. Toutefois, à l'examen des plans d'action des Commissions Techniques, il y a des chevauchements dans les missions pouvant conduire à des conflits de compétences. Pour ce qui est de la composition, on retrouve parfois les mêmes personnes dans plusieurs commissions. Le fait d'appartenir à plusieurs commissions peut être

un avantage, du fait de la communication informelle, mais si les rencontres se font de manière simultanée, le travail peut être ralenti. Au niveau du fonctionnement, les échanges d'information entre les commissions ne se font pas directement mais à travers les réunions du Comité Interministériel (tous les six mois) où chacun présente son rapport du Comité Interministériel. Les cahiers de charge des commissions techniques couvrent l'ensemble des préoccupations liées à la restitution des biens culturels illégalement exportés. Une approche consensuelle, transparente, moins dirigiste, moins centralisée et empreinte de redevabilité pourrait permettre une meilleure gestion de cette restitution.

Au Cameroun, il existe un Conseil National des Chefs Traditionnels. Deux commissions techniques ont des représentants désignés pour y participer. Ce Conseil doit pouvoir relever le défi organisationnel de rassembler toutes les autorités traditionnelles du fait d'un contexte social actuellement fragmenté suivant des lignes politiques et ethniques. Il existe plusieurs demandes de restitution relatives aux objets camerounais, ces demandes sont initiées soit par les communautés, les élites des villages, la diaspora et certains chercheurs indépendants. Le gouvernement camerounais à travers sa stratégie nationale marque sa volonté politique d'organiser et de gérer ce processus. Toutefois, cette position n'est pas acceptée par toutes les parties. Certaines communautés ont peur de la corruption ambiante et ne veulent pas subir le rançonnement ou le chantage du personnel fonctionnaire. D'autres ont juste peur de voir leurs biens culturels confisqués pour être présentés au niveau national sans leur consentement. Par contre, il existe des communautés qui estiment que le gouvernement devrait mieux expliquer sa stratégie et impliquer davantage les autres acteurs de manière à rallier toutes les communautés derrière des objectifs communs.

Selon la stratégie nationale, « La restitution au Cameroun est une affaire d'Etat à Etat ». Le gouvernement a déjà fait savoir qu'il s'oppose à ce que « les institutions allemandes négocient directement avec les communautés demanderesse » sans passer par le Comité Interministériel qui est une institution mise en place par la Présidence de la République.

En dehors de la Commission d'identification de diverses catégories de musées et de suivi du rapatriement de leurs biens culturels, toutes les commissions techniques ont au moins un représentant de la société civile. Le thème est d'actualité et une forte implication de la société civile permettrait d'appuyer les efforts du gouvernement au niveau des relations avec les communautés, la reconstruction des itinéraires et de l'histoire, la communication, la mobilisation des acteurs et des fonds, la dé-traumatisation, etc.

La Relation avec les communautés et les Chefferies

Zenü Network et Esperanza Cade ont lancé dernièrement une enquête au niveau des Chefs traditionnels pour connaître leurs avis sur le rapatriement de bien culturels en provenance de l'Allemagne. La réaction des Chefs n'a pas été aussi enthousiaste que nous espérions. Ceux qui se sont exprimés sont disposés à contribuer aux réflexions et participer aux activités pour trouver une meilleure façon d'organiser les retours des objets au Cameroun. L'intérêt de ces chefs et de leurs communautés pour ce processus de restitution est un fait. La forme et les responsabilités ne sont pas encore clarifiées pour la majorité. Les mêmes Chefs ont des espaces pouvant être dédiés à l'exposition de ces objets. Pour eux, ces objets doivent entrer dans les processus pédagogiques d'éducation de la jeunesse camerounaise. Les restes humains constituent une forte préoccupation. Plusieurs Chefs traditionnels voudraient organiser les obsèques des monarques assassinés lors de la colonisation.

De nombreux questionnements ont surgi : Pourquoi le gouvernement camerounais a-t-il peur des communautés ? Quel est le nombre des objets et la qualité en provenance de notre chefferie ? Ces objets sont actuellement dans les musées et produisent de l'argent, est ce qu'on va aussi parler de cet argent ? Pourquoi les allemands ont-ils été aussi cruels ? Quel est le résultat des échanges entre les gouvernements allemands et camerounais ? Comment se passe la restitution dans les autres pays qui ont été colonisés par l'Allemagne ?

La visite des Chefs traditionnels de l'Ouest en Allemagne

En fin octobre 2024, soucieuse de voir les objets camerounais exposés dans les musées publics, la Princesse Espérance Fezeu a conduit une délégation de chefs traditionnels vers l'Allemagne. Il faut noter que les informations circulent de plus en plus au sujet de la restitution et suscitent l'intérêt de ces monarches. Chacun veut savoir le nombre et le type des objets de sa chefferie qui sont exposés. Ces visites sont aussi des moments d'échange avec la diaspora sur les enjeux de cette restitution. Des élites et des chercheurs indépendants ont parfois initié des actions de revendication et de demande de restitution, sans réellement impliquer les Chefs traditionnels ou le Gouvernement.

Le vernissage de l'Expo « Kamerun Staat » le 29 octobre 2024

doual'art centre d'art contemporain, le Musée National du Cameroun, le Goethe-Institut au Cameroun et le Museum am Rothenbaum (MARKK) de Hambourg ont ouvert l'exposition « Il était une fois, la naissance du Staat Kamerun, 1884-1914 », cette exposition est actuellement au Cameroun : au Musée National à Yaoundé jusqu'au 28 février 2025, elle va se poursuivre à Buea et ensuite à Douala. Ce lancement a vu la participation de la Ministre d'Etat allemande Katja Keul et de nombreux Ambassadeurs au Cameroun. Il y a eu une forte mobilisation le premier jour, rassemblant les officiels et les acteurs majeurs dans le domaine de l'art et la culture au Cameroun. Il y a actuellement un appel à contribution pour un symposium national qui aura lieu du 19 au 21 février 2025. La structure *doual'art* dispose d'un centre culturel qui va accueillir l'exposition dans sa phase finale.

Cette exposition contient une dizaine d'objets venant de l'Allemagne et de la Suisse, prêtés par les musées suivants :

- MARKK (Museum am Rothenbaum), Hamburg
- Museum für Kunst und Gewerbe, Hamburg
- Linden Museum, Stuttgart
- Weltkulturenmuseum, Frankfurt a.M.
- Museum der Kulturen Basel, Suisse

Les objets prêtés par les musées allemands ont été complétés par une vingtaine d'objets, photographies et d'artefacts venant des musées et sites camerounais.

Cette exposition a deux grands mérites, le premier est d'avoir initié la reconnaissance des héros camerounais ayant lutté pour la patrie, certains ont même payé de leur vie, à l'instar de Rudolf Duala Manga Bell, figure bien connue en Allemagne. Chaque famille au Cameroun a son histoire et la liste des siens tués pendant la colonisation. Ouvrir une fenêtre qui permet de voir tous ceux qui se sont battus pour le pays est un acte de réconciliation qui peut fédérer le peuple autour d'un même objectif. Le second mérite est de cibler la jeunesse « élèves à partir du secondaire et étudiants, jeunes adultes » en les engageant car en fait, c'est eux qui devront gérer ce processus dans le futur.

Nous n'avons pas compris pourquoi les objets venus des musées allemands ont été « prêtés » et les critères qui ont présidé le choix des œuvres qui seront prêtés. Ce fait est un indicateur qui montre l'ampleur de la problématique. Qui a décidé du prêt ? Pourquoi ? Quels sont les rôles et responsabilités autour de ce prêt ? Le processus de prêt va-t-il apporter des réponses aux questions que soulèvent la restitution ? Que dit le gouvernement camerounais au sujet des prêts ?

Sur un autre plan, nous n'avons pas vu les autres organisations de la société civile camerounaises s'allier à ce projet. L'exposition actuelle avec toutes ses activités sont une première et cela va certainement servir de cas utile pour la participation de la société civile dans ce processus de restitution. Les organisations de la société civile travaillant sur le thème ont été associées sans réellement être impliqués. Par exemple, Zenü Network est partenaire de *doual'art* et travaille avec les jeunes en milieu scolaire. La première cible de l'exposition est « Elèves à partir du secondaire et étudiants, jeunes adultes » or nous ne sommes pas arrivés à travailler ensemble pour développer une

stratégie pour que les jeunes scolaires profitent de cette expo. Il faut aussi penser à la jeunesse allemande pour des processus semblables.

Les cas de la Namibie et de la Tanzanie nous intéressent beaucoup. Il serait utile de mettre en contact les organisations de la société civile de ces pays afin de renforcer l'apprentissage et l'échange d'expérience.

La conférence à l'Université de Yaoundé 1 sur l'Atlas de l'Absence

Du 3 au 5 octobre 2024, les experts, chercheurs, acteurs politiques, organisation de la société civile et les représentants des communautés traditionnelles se sont rencontrés autour du thème « Le Patrimoine culturel camerounais en Allemagne : Partager les savoirs pour une réhabilitation culturelle (trans)nationale ».

A l'ouverture le représentant de l'ambassade de l'Allemagne, Monsieur Knut Zuchan, Chef de Mission Adjoint de l'ambassade a redit que leur disposition à accompagner les processus de restitution dans « un esprit de coopération et d'échanges et non pas de conflits ». La doyenne de la faculté des lettres de l'Université de Yaoundé a ouvert la conférence en insistant sur l'importance de « la coopération culturelle et politique » pour faciliter le processus de restitution des biens culturels encore à l'étranger. Les nombreux exposés qui ont suivi dont celui du Pr Albert Gouaffo (organisateur de la conférence) ont montré que « les objets culturels camerounais ont contribué à la formation des savoirs anthropologiques et ethnographiques en Europe, en particulier en Allemagne » et l'importance de leur restitution.

La question de la décolonialité est encore entière et mérite d'être abordée avec les résultats de cette recherche ou à travers d'autres projets. Les exposés lors de la conférence ont touché « l'amnésie » de la société allemande et « l'ignorance » de la société camerounaise. Le rôle des conventions internationales pour une restitution qui respecte les valeurs et droits des victimes a été évoqué. Il y a encore de nombreuses questions sans réponses, malheureusement le sentiment antifrançais, renforcé par les événements de l'AES ne permet pas que cette décolonialité soit abordée sans être bouleversé par les émotions.

La conférence a mobilisé les autorités traditionnelles des 4 aires culturelles du Cameroun et leur a consacré un panel large pour présenter leurs aspirations. Ces derniers ont de manière unanime regretté la brutalité des « expéditions punitives » des troupes allemandes et les traumatismes qui s'en sont suivis, puis « exprimé la volonté de voir leurs objets patrimoniaux revenir », tout en mettant en exergue le caractère spirituel et culturel des œuvres volées. Les symboles et les valeurs autour des restes humains en Allemagne ont fait l'objet d'intenses échanges avec un besoin « d'honorer les tombes des ancêtres et de rapatrier leurs restes ». L'un des représentant des chefs traditionnels à partir d'un système de calcul propre à lui, a réclamé que sa seule chefferie soit dédommagée à hauteur de 2,95 milliards de Fcfa, soit environ 4,5 millions d'euros. Ce point est à notre avis secondaire, car polariser la discussion autour de l'argent va certainement dévoyer le débat et occulter le vrai sujet qui est celui de la « justice transitionnelle et transnationale ¹».

Cette conférence a offert un cadre d'échange et a surtout permis aux Chefs traditionnels de s'exprimer sur le sujet. Bien que la conférence ait eu lieu au sein du campus de l'Université de Yaoundé 1, la plus ancienne université du Cameroun, les étudiants n'étaient pas très visibles. Ces conférences permettent des échanges très utiles, notre recommandation est que les prochaines conférences impliquent

¹ Pour les Nations Unies, la justice transitionnelle englobe « l'éventail complet des divers processus et mécanismes mis en œuvre par une société pour tenter de faire face à des exactions massives commises dans le passé, en vue d'établir les responsabilités, de rendre la justice et de permettre la réconciliation ». Les quatre droits reconnus aux victimes par la justice transitionnelle sont : le droit à la vérité, le droit à la justice, le droit à la réparation et la garantie de non-répétition (aussi dénommée non-récurrence).

fortement les membres des Commissions Techniques du Comité Interministériel, avec une consigne forte, les membres doivent lire au préalable l'Atlas de l'Absence.

Le travail de la société civile et des journalistes sur l'histoire du Cameroun et les biens culturels

Plusieurs organisations de la société civile travaillent sur ce sujet au Cameroun à l'instar de doual'art avec la Princesse Marilyn Douala Bell, la Fondation AfricAvenir International avec le Prince Kum'a Ndumbe III, ESPERANZA CADE avec la Princesse Espérance Fezeu, le Programme Route des Chefferies avec l'architecte Sylvain Djache Nzefa, Zenü Network et bien d'autres. Toutefois ces initiatives ne sont pas concertées et le potentiel de synergie et de complémentarité n'est pas encore exploité. Au niveau des journalistes, le sujet est couvert de manière spontanée, au gré des activités réalisés et des invitations reçues des organisateurs de ces activités. En dehors du journal Mutations qui a fait des reportages réguliers sur la question, les médias camerounais n'ont pas encore initié de véritables dossiers qui traitent les problématiques issues des objets d'art et de leur colonialité.

Le sujet du retour des objets d'art fait partie des sujets peu touchés par la société civile camerounaise et les journalistes. Les activités de lutte contre la pauvreté, d'amélioration des conditions de vie, de l'accès aux services de base comme la santé, l'éducation, la nutrition, etc. l'amélioration de la gouvernance, les élections, la décentralisation, sont les sujets qui mobilisent la société civile de manière générale. La question du retour des biens culturels spoliés pendant la colonisation est un sujet nouveau pour la grande majorité. L'information et la formation sur les enjeux de la restitution des biens aux communautés et les leçons du passé colonial sont une priorité pour permettre à la société civile et aux journalistes de jouer leurs rôles.

La question du financement de la restitution est cruciale, sa perception est ambivalente au Cameroun. D'un côté, il y a ceux qui estiment que les allemands doivent « payer, puis que c'est eux qui ont tué et volé », d'un autre, il y a d'autres, plus nombreux qui estiment que cette question doit être abordée de manière constructive en gardant à l'esprit que les objectifs de la restitution soient la recherche d'une justice transitionnelle et transnationale. En intégrant une dimension économique dans les discussions et les échanges sur la restitution, il y aura certainement des pistes pour aborder son financement. Les organisations de la société civile camerounaise ont besoin d'un financement pour jouer leur rôle de manière indépendante. Le gouvernement camerounais n'est pas encore en mesure de financer la société civile. Cette dernière est perçue par les fonctionnaires comme une entité concurrente, une opposition au système gouvernemental ou comme des individus qui s'enrichissent avec l'argent de la coopération. Cette perception négative ne facilite pas la collaboration.

Conclusion

Le travail de recherche qui a abouti à la production de l'Atlas de l'Absence a renforcé les précédents travaux des autres chercheurs, la communication sur ces travaux fait qu'aujourd'hui le thème est d'actualité. C'est un thème important et en même temps sensible, c'est peut-être ce qui explique la prudence du côté des autorités camerounaises.

Plusieurs dimensions sont en jeu autour de ce sujet, celle de l'histoire racontée et de l'histoire vécue par les populations camerounaises. Les archives ne sont pas encore déclassifiées, leurs informations viendraient compléter ce que montrent les objets exposés. Il y a aussi la dimension économique qui a servi de justification à la colonisation et à ses atrocités et le débat actuel autour des objets exposés dans les musées. Sur internet les objets spoliés sont vendus, même les restes humains ! En ce qui concerne la dimension juridique, les recherches de l'UNESCO ont montré comment les pays colonisateurs ont mis en place des lois pour garder le patrimoine spolié pendant la colonisation. L'Allemagne a clairement montré sa volonté de faciliter le processus de rapatriement des objets volés pendant la colonisation. Toutefois, cette volonté n'est pas manifeste à travers des dispositions juridiques et budgétaires favorables. La dimension politique est aussi un angle d'analyse qu'il faut prendre en compte au niveau de l'influence de la colonisation dans les relations entre les Etats.

Malheureusement le débat autour de la Françafrique, de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) et du rôle de la France renforce le sentiment de révolte et crispent les analyses.

Au niveau de la jeunesse, l'Allemagne et le Cameroun ont un passé historique peu et ou mal connu par les jeunes. Il faut questionner ce passé, pour le comprendre et le décortiquer à nouveau afin de déconstruire les idées reçues pour bâtir une nouvelle relation entre le Cameroun et l'Allemagne. La colonisation n'a pas seulement affecté les générations passées, elle a laissé des traces dans les structures sociales contemporaines. Actuellement il existe sur base de l'histoire, des inégalités structurelles dans les relations entre les deux Etats avec de fortes conséquences pour les jeunes. Il y a intérêt de les aborder pour faire des jeunes camerounais et allemands, les leaders des processus de réparation, de réconciliation et d'innovation sociale.

Janvier 2025

Flaubert Djateng, Coordonnateur de Zenü Network

Membre de la Commission des Affaires Juridiques du Comité Interministériel chargé du rapatriement des biens culturels camerounais illégalement exportés à l'étranger.